

CHAPITRE 6 : QU'EST-CE QUE LA MONNAIE ET COMMENT EST-ELLE CRÉÉE ?

Comprendre (programme officiel) :

- Connaître les fonctions de la monnaie et les formes de la monnaie.
- Comprendre comment le crédit bancaire contribue à la création monétaire, à partir du bilan simplifié d'une entreprise et de celui d'une banque.
- Comprendre le rôle de la banque centrale dans le processus de création monétaire, en particulier à travers le pilotage du taux d'intérêt à court terme sur le marché monétaire, et comprendre les effets que ces interventions peuvent produire sur le niveau des prix et sur l'activité économique.

Notions du chapitre : Monnaie, Fonctions de la monnaie, Formes de la monnaie, Crédit bancaire, Création monétaire, Banque, Banque centrale, Marché monétaire, Taux d'intérêt, Niveau des prix

CONSIGNES : RÉPONDEZ AUX QUESTIONS DES DOCUMENTS CITÉS DANS LE PLAN SUR VOTRE SUPPORT DE TRAVAIL AVANT D'ASSISTER AU COURS.

1) Quelles sont les formes et les fonctions de la monnaie ?

Vidéo p. 94 en cours + Docs 2 à 4 p. 94 - 95

2) Qui crée la monnaie ?

Vidéo p. 96 en cours + Docs 2 et 4 p. 96 - 97

3) Quel est le rôle de la banque centrale ?

Docs 2 à 4 p. 98 - 99

L'ESSENTIEL : QU'EST-CE QUE LA MONNAIE ET COMMENT EST-ELLE CRÉÉE ?

L'économie des *Homo sapiens* chasseurs-cueilleurs reposait sur des échanges qui ne nécessitaient pas forcément de monnaie : redistribution des produits de la chasse et de la cueillette par le chef, don et contre-don notamment. Et pourtant, sans pouvoir dater avec précision cette innovation, des objets vont servir de signe extérieur de statut social ou de symbole religieux, et être désirés par tous. Ce sont les ancêtres lointains de la monnaie telle que nous l'utilisons.

1) Quelles sont les formes et les fonctions de la monnaie ?

Appelés « pré-monnaies », ces objets ne remplissaient pas encore les fonctions de la monnaie d'aujourd'hui. Il s'agissait d'objets (bétail, métaux précieux, coquillages, parures, outils, etc.), souvent revêtus d'une signification religieuse ou politique, qui servaient de moyen d'échange limité : pour des sacrifices religieux, pour payer les impôts, pour compenser une famille quand l'une des filles se mariait, ou au contraire pour lui fournir une dot.

Ces premières formes de monnaie ne sont pas apparues pour favoriser les échanges, mais c'est bien l'effet qu'elles ont eu. À partir de l'invention par Crésus au VI^e siècle avant notre ère des premières pièces de monnaie (en Lydie, dans l'actuelle Turquie), la monnaie assure trois fonctions essentielles.

Elle est tout d'abord un intermédiaire des échanges, accepté en règlement de tout échange sur un territoire donné. De ce fait, elle doit aussi être une réserve de valeur et une unité de compte qui permet d'exprimer tous les prix dans une même unité. Derrière ces fonctions se cache la propriété essentielle de toute monnaie : comme nous l'acceptons tous, elle est acceptée par chacun ; elle est donc une institution essentielle au fonctionnement de l'économie.

Aujourd'hui, la monnaie prend trois formes : les pièces et les billets, qui correspondent à la monnaie fiduciaire, et les sommes placées sur les dépôts bancaires, appelées monnaie scripturale, qui sont utilisées grâce à des moyens de paiement comme le chèque, la carte bancaire, le virement, et aujourd'hui des applications innovantes sur smartphone.

2) Qui crée la monnaie ?

En France et dans la zone euro, moins de 10 % de la monnaie en circulation dans l'économie (la masse monétaire) est constituée de billets et de pièces émis par la banque centrale. Les 90 % restants sont des dépôts bancaires gérés par les banques commerciales. Elles créent cette monnaie par un simple jeu d'écriture, d'où le terme « monnaie scripturale » pour désigner cette forme de monnaie.

C'est principalement par l'octroi de crédits bancaires que la monnaie est créée. Le crédit s'accompagne d'une promesse de remboursement de l'emprunteur, une créance possédée par la banque sur l'emprunteur. En contrepartie, la banque inscrit une somme sur le compte de l'emprunteur. Les banques ne se contentent donc pas de prêter à certains clients la monnaie déposée par d'autres sur leur compte bancaire : dans ce cas, il n'y a pas de création monétaire. Ce sont en effet d'abord « les crédits qui font les dépôts », et non « les dépôts qui font les crédits ».

La monnaie créée par le crédit et déposée sur le compte de l'emprunteur est ensuite à sa disposition pour être utilisée. Il peut payer des achats en monnaie scripturale (grâce à des moyens de paiement comme la carte bancaire, le chèque, le virement, etc.) ou fiduciaire (pièces et billets). Sauf si l'emprunteur utilise cette monnaie avec d'autres clients de la même banque, la monnaie créée sort du bilan de la banque. Cela suppose des échanges avec d'autres banques ou avec la banque centrale, ce qui limite la création monétaire.

3) Quel est le rôle de la banque centrale ?

Les premières banques centrales (comme La Banque de Suède créée en 1668) étaient des banques auxquelles l'État accordait le monopole de l'émission des billets. Avec le développement des grandes banques et de l'utilisation des comptes bancaires, La banque centrale est devenue la « banque des banques », car toutes les banques ont obligatoirement un compte auprès d'elle, les « réserves » bancaires. Cela lui permet de garantir la stabilité de La monnaie ainsi que sa liquidité, sous toutes ses formes : sa capacité à régler des achats immédiatement et sans frais. Pour cela, la banque centrale crée de la monnaie centrale sous deux formes : les billets d'une part, et, d'autre part, les dépôts des banques à la banque centrale, qu'elles peu vent changer à tout moment contre des billets en fonction des besoins de la clientèle.

Quotidiennement, les banques se prêtent et empruntent de la monnaie centrale sur un marché, le marché monétaire ou interbancaire, ce qui leur permet d'effectuer les règlements demandés par leurs clients. Le taux d'intérêt interbancaire qui s'y fixe, pour des prêts à court terme (de 24 heures à quelques mois), est toujours compris entre deux taux d'intérêt directeurs que fixe la banque centrale : le taux d'intérêt qu'elle verse aux banques pour rémunérer leurs réserves (taux des facilités de dépôt) et le taux d'intérêt qu'elle reçoit des banques lorsqu'elle leur prête de la monnaie centrale (taux de refinancement).

C'est en fixant le niveau de ses taux d'intérêt directeurs que La banque centrale mène La politique monétaire, car ils bornent le taux auquel les banques se prêtent sur le marché monétaire, et donc les taux auxquels celles-ci prêtent aux autres acteurs économiques. Dans la zone euro, L'objectif principal de La BCE est la stabilité des prix : une hausse annuelle du niveau des prix proche mais inférieure à 2 %.

Ainsi, si l'inflation dépasse cette borne, en principe, la BCE décide d'augmenter ses taux directeurs, ce qui rend les crédits plus chers, freine la demande et donc la hausse des prix, es qui contribue à rétablir l'objectif d'inflation, mais dégrade l'activité économique et la croissance. Au contraire, si le taux d'inflation est trop faible, la BCE baisse ses taux directeurs pour rendre le crédit meilleur marché. Dans les faits, particulièrement depuis la crise des *subprimes* de 2007-2008, la BCE mène une politique qui suit également d'autres objectifs, comme la stabilité du système financier, avec d'autres moyens que les seuls taux directeurs, descendus jusqu'à 0 %, voire à des niveaux négatifs !

Les notions à connaître

Monnaie : Actif financier qui a un pouvoir libérateur généralisé, c'est-à-dire qui est accepté en règlement de toute dette sur un territoire donné.

Fonctions de la monnaie : Ce à quoi la monnaie sert.

Formes delà monnaie : Modalités diverses des monnaies au cours des âges, des formes matérielles aux formes immatérielles d'aujourd'hui.

Crédit bancaire : Prêt octroyé par une banque à un emprunteur. Celui-ci doit rembourser la somme empruntée (le principal), et payer des intérêts.

Création monétaire : Augmentation de la masse monétaire en circulation dans l'économie. Elle se fait principalement par les crédits octroyés par les banques commerciales.

Banque : Société financière qui dispose du droit d'accorder des crédits en créant de la monnaie scripturale, et de collecter des dépôts auprès des particuliers.

Banque centrale : Institution, généralement publique, considérée comme la « banque des banques ». Elle dispose du monopole d'émission de la monnaie centrale, que tous doivent accepter dans les paiements sur un territoire. Cette monnaie prend deux formes : fiduciaire (les billets et les pièces) et scripturale (les comptes des banques auprès de la banque centrale).

Marché monétaire : Aussi appelé « marché interbancaire », c'est le marché où les banques et grandes entreprises s'empruntent et se prêtent de la monnaie centrale. Cette monnaie centrale est plus ou moins abondante selon les prêts accordés par la banque centrale aux banques.

Taux d'intérêt : Prix payé pour emprunter une somme, ou reçu en rémunération d'un placement. Ce prix est un pourcentage annuel.

Niveau des prix : Il est mesuré par l'indice des prix à la consommation (IPC). Cet indice synthétique permet d'estimer, entre deux périodes données, l'inflation : la variation moyenne des prix des produits consommés par les ménages.

Attention aux notions

Ne pas confondre : Monnaie fiduciaire et monnaie scripturale : La première désigne les pièces et billets en circulation alors que la seconde désigne les dépôts qui existent sous forme d'écriture sur les comptes bancaires. Pour les deux formes, la valeur de la monnaie est une convention : ce n'est pas l'objet par lequel circule la monnaie qui lui donne de la valeur.

Ne pas confondre : Banque centrale et banques de second rang : La banque centrale est une institution publique qui a la responsabilité du système bancaire constitué des banques de second rang, qui sont souvent des acteurs privés. La BCE est une banque centrale alors que des banques comme le Crédit agricole, HSBC ou BNP Paribas sont des banques de second rang.

